



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 13 décembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.
M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à Mme COSTA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, M. FILONI à Mme OTTAVY, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à M. SBRAGGIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 19 décembre 2016

Délibération N°2016/335

Rénovation du complexe sportif du Stiletto dans le cadre de la stratégie « Investissement Territorial Intégré » portée par la communauté d'agglomération du pays ajaccien

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Eu égard à ses compétences et d'un commun accord avec la Ville d'AJACCIO- son principal partenaire public- la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) s'est positionnée comme Organisme Intermédiaire afin de mettre en œuvre une stratégie « Investissement Territorial Intégré » (ITI), dans le cadre de l'appel à projet lancé en avril 2015 par l'autorité de gestion du PO FEDER 2014 – 2020 (Collectivité Territoriale de Corse).

L'ambition de la CAPA, à travers ce dispositif, est de porter un projet de développement urbain et durable au service du bien-être de ses habitants. L'ITI est donc un levier financier important pour la CAPA, lui permettant de renforcer la coordination entre les acteurs de son territoire par la mise en cohérence de projets multithématiques autour d'un objectif commun partagé. A cette fin, elle a proposé la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial urbain soutenable et a obtenu -au regard- une enveloppe de 4,9 M € de FEDER, par décision du Conseil Exécutif du 8 mars 2016.

L'opération de rénovation du complexe sportif du Stiletto (aire de jeu, équipements et réhabilitation des vestiaires) répond à une grande attente de la population Ajaccienne et de la Communauté d'agglomération, mais aussi aux objectifs fixés dans le cadre de la stratégie développée par la CAPA dans le cadre de l'ITI et s'inscrit dans l'Axe 6 du Programme Opérationnel FEDER et la priorité d'investissement 9b, qui vise à fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales.

Ce stade est l'unique structure sportive du secteur urbain de Stiletto et les services de la Ville d'Ajaccio sont très fortement sollicités afin de mobiliser cette infrastructure, notamment pour différents clubs sportifs et de différentes écoles ainsi que pour les acteurs sociaux du territoire. Au-delà des publics scolaires des écoles voisines, plusieurs centaines de sportifs - des jeunes aux seniors, très souvent issus des quartiers prioritaires Politique de la Ville - utilisent régulièrement ce site. Par ailleurs, ce stade est très utilisé pour l'organisation de manifestations, aussi bien par les associations sportives que par les services municipaux, ce qui favorise la mixité sociale.

Cette structure sportive fait donc partie des équipements sportifs de la Ville d'Ajaccio qui sont très utilisés par la population résidente au sein des quartiers politiques de la Ville. Toutefois, ces équipements sont vieillissants et nécessitent une réhabilitation d'ampleur pour permettre de maintenir et de développer la pratique sportive afin :

- de participer à l'amélioration du cadre de vie des populations fragiles issues des quartiers de la politique de la Ville, qui fréquentent cette infrastructure ;
- de permettre une pratique sportive dans des conditions décentes.

Ce projet participe donc à la réintégration des populations vulnérables dans la dynamique de développement intégré des territoires urbains de la CAPA et garantit ainsi la cohésion sociale.

La mise à disposition de cet équipement sportif réhabilité et performant, à l'institution scolaire, aux centres sociaux et aux clubs sportifs participe à l'objectif de revitalisation des quartiers prioritaires et de veille active de la politique de la ville.

Par ailleurs, il est important de préciser qu'un nouveau collège est en cours de construction par la Collectivité Territoriale de Corse, qui remplacera le Collège des Padules. Ce collège n'étant pas doté d'un gymnase ni d'un terrain de sport, l'infrastructure sportive de Stiletto pourra être un lieu de pratiques sportives scolaires les 800 élèves de cet établissement.

La démocratisation de l'accès à la pratique du sport est donc garantie à travers la mise à disposition de cette infrastructure :

- aux associations, notamment celles dédiées aux populations fragiles,
- à l'institution scolaire,
- aux clubs sportifs.

En complément de l'intervention du FEDER, il est également à noter que le Conseil Départemental de Corse-du-Sud finance cette opération, afin de soutenir la démarche entreprise par la Ville d'Ajaccio et par la CAPA.

Le Coût total prévisionnel de cette opération s'élève à hauteur de 360 000 € (Coût total de l'opération partiellement HT) et son plan de financement prévisionnel est le suivant :

FEDER	244 320,00	67,87 %
Conseil Départemental de Corse du Sud	36 000,00	10 %
Commune d'Ajaccio	79 680,00	22,13 %
Coût total de l'opération partiellement HT	360 000,00	100,0%

La mise en œuvre de l'opération de rénovation du complexe sportif de Stiletto (aire de jeu, équipements et réhabilitation des vestiaires) débutera au premier semestre 2017 et s'échelonnera sur 20 mois. La mise à disposition de l'équipement rénové est fixée au mois de septembre 2018.

Le phasage de l'opération est prévu comme suit :

1er semestre 2017 : réalisation des études et lancement des appels d'offre

Du 2ième semestre 2017 au 1er semestre 2018 : Réalisation des travaux et aménagements : aire de jeu, vestiaires et équipements

Septembre 2018 : mise à disposition du site entièrement rénové

Afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, l'inscription des crédits nécessaires est proposée dans l'annexe 1 au présent rapport.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'Autoriser Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Stéphane Vannucci, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 19 décembre 2016,

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions auprès des différents co-financeurs selon le plan de financement décliné supra et de signer tous les actes attenants, qui découleraient des demandes de subventions formalisées.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161219-2016_335-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2016

Publication : 23/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

